

Monsieur l'Orateur, je voudrais profiter de l'occasion que m'offre cette motion pour dire quelques mots de la politique canadienne en matière de vente de techniques nucléaires à l'étranger et pour souligner l'adhésion du gouvernement à la cause de la non-prolifération des armes nucléaires. Les députés l'ont bien dit: la prolifération nucléaire est un danger pour le monde entier. C'est un vaste problème politique qui découle du passage de la technologie nucléaire d'un pays à un autre, et aussi de l'augmentation des stocks dans les arsenaux des grandes puissances mondiales. Il me semble toutefois que les députés ont une vue trop superficielle du rôle que joue le Canada dans ce domaine, en particulier des raisons qui le poussent, dans certains cas, à transmettre sa technologie nucléaire à d'autres pays pour se conformer aux termes de traités passés avec eux.

Le sujet est vaste. J'en traiterai les aspects suivants: Premièrement, pourquoi vendons-nous notre technologie, notre matériel, notre équipement nucléaire; deuxièmement, quel effet le moratoire préconisé par tous les orateurs précédents aurait-il sur la scène mondiale et nationale; troisièmement, le régime de garanties, quelle est son utilité, quelles sont ses limites; quatrièmement, quel rôle le Canada joue-t-il dans le Club de Londres et quelles ont été les conclusions récentes du groupe des pays fournisseurs; enfin, le cas particulier de l'Inde.

En tant que pays et signataire du traité de non-prolifération, nous nous sommes engagés à vendre à d'autres pays notre technologie nucléaire à des fins pacifiques. Nous savons tous qu'à l'heure actuelle et dans le monde entier, l'énergie nucléaire est la meilleure solution de rechange à l'énergie hydro-électrique et aux combustibles fossiles. Nous savons également qu'un certain nombre de pays en voie de développement et des pays développés en ont besoin pour poursuivre leur développement économique et social. Jusqu'à maintenant, dans ce débat, personne n'a signalé que les pays en voie de développement réclamaient l'accès à la technologie nucléaire. La plupart d'entre eux ont adhéré au traité de non-prolifération. Ils disent: "Nous avons accepté ces obligations, mais les pays développés et industrialisés du monde n'ont pas assumé leur responsabilité et ne nous ont pas permis l'accès à la technologie nucléaire." Certains pays en voie de développement ont besoin de toute urgence de cette source de force motrice, pas tous, mais certains.

En parlant de notre association avec des pays comme l'Inde, le Pakistan, la république de Corée et l'Argentine, le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Iles a oublié de souligner que tous ces pays sont en voie de développement, qui ont besoin de toute urgence de sources supplémentaires de force motrice pour assurer leur croissance et pour améliorer un peu leur niveau de vie. Pas un mot sur cet aspect de la question. Tous les orateurs de l'autre côté de la Chambre l'ont complètement laissé de côté. Le Premier ministre (M. Trudeau) a été clair dans le discours qu'il a prononcé devant les membres de l'Association nucléaire réunis à Ottawa le 17 juin 1975: